





Terme de Référence :

Recrutement d'un consultant expert sur la création des micro entreprises.

1.	Con	texte	. 2
		ectifs	
	Méthodologie ou processus de recrutement		
		Composition du dossier d'appel d'offre	
	3.2.	Depot de dossier	. 4
	3.3.	Profil recherche pour le (les) fournisseur (s)	. 4
4.	Résu	ultats attendus	. 5
5.	Suiv	Suivi des activités5	
6.	Durée de la prestation		. 5
7.	sSpe	ervision	. 6







1. CONTEXTE

CESAL est une ONG espagnole de coopération au développement, présente dans 11 pays en Afrique, Amérique Latine, Afrique et Europe de l'Est avec des projets dans les secteurs : Education, Santé, Logement, Assainissement, Développement Productif et culturel, Sécurité Alimentaire et Agriculture, renforcement de la Société Civile, Protection de l'Environnement, etc. CESAL est présente en Haïti depuis l'année 2007, elle est à but non lucratif dont sa mission est de fournir une aide humanitaire aux populations affectées par les conflits ou les catastrophes naturelles en répondant à leurs besoins vitaux ainsi que en les appuyant pour le développement de leurs communautés. Nous travaillons avec les populations vulnérables afin de renforcer leur résilience, depuis plus de 30 ans.

CESAL Haïti, dans le cadre de ses interventions par le biais du projet « Renforcer les compétences, la participation et l'employabilité de la jeunesse haïtienne à travers un tissu de coopération binationale (Haïti-Rep. Dominicaine) », communément appelé « Jèn nan Fwontyè », financé par l'Union Européenne et Manos unidas au niveau des communes de Thiotte et d'Anse-A-Pitres, a envisagé d'appuyer la création de 15 micro entreprises menées par des jeunes formés dans le cadre du projet.

Ainsi, dans le but d'atteindre ce résultat, l'Organisation CESAL, recherche les services de consultation dans le but d'accompagner des jeunes à la mise en place des entreprises qu'ils ont développées dans le cadre d'un concours de plans d'affaires et qui ont été sélectionnées.

Du coup, CESAL invite les intéressés de soumettre leur dossier (offres techniques, offres financières et tous les autres documents demandés et jugés nécessaires) afin de procéder à l'analyse des dossiers pour choisir un prestataire.

La date limite pour le dépôt de dossiers est 18 août 2023







2. OBJECTIFS

L'objectif général de la mission est d'accompagner et orienter 15 initiatives jeunes entrepreneurs bénéficiaires du projet dans les démarches relatives à l'établissement et au développement de leurs initiatives économiques

2.1.

Définir et proposer en collaboration avec les Techniciens socio éducatifs et de la coordination un programme de renforcement des capacités bénéficiaires ;

2.2.

Accompagner chaque entrepreneur ou groupe d'entrepreneurs au perfectionnement de leur plan d'affaires ;

2.3.

Développer des outils d'identification des forces et faiblesses ainsi que de suivi de chaque initiative

2.4.

Réaliser des sessions de coaching pour le suivi des bénéficiaires (au moins 3 journées par semaine) afin d'améliorer la gestion de leurs entreprises en vue d'augmenter la productivité et minimiser les risques de défaillance ;

2.5.

Fournir un support ponctuel et personnalisé aux jeunes entrepreneurs ciblées. Cet appui inclut entre autres (liste non exhaustive et dépendant des besoins identifiés) :

- ✓ Assistance dans l'identification de solutions financières et accompagnement au dépôt et suivi des dossiers de financement,
- ✓ Assistance dans la gestion opérationnelle (exemple : optimisation de la production, approvisionnement...), administrative, humaine et financière, Assistance dans l'élaboration de devis (évaluation coûts), Assistance en communication et marketing (stratégie, plan, ...), Assistance dans la commercialisation et dans la recherche de marché.

2.6.

Appuyer les bénéficiaires à développer des outils de gestions adaptées aux initiatives des jeunes.







2.7.

Appuyer les entrepreneurs et l'équipe technique et logistique de CESAL dans l'achat des équipements sollicités par les entrepreneurs.

3. METHODOLOGIE OU PROCESSUS DE RECRUTEMENT

3.1. COMPOSITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE

L'Offre ou la proposition technique doit contenir :

- a) La méthodologie de travail
- b) Un chronogramme d'exécution
- c) Le CV de l'intéressé ou de la personne responsable dans le cas d'une société (Compagnie) avec mandat autorisant la responsabilité.
- d) Une copie de la carte d'identification valide de l'intéressé ou du représentant de la société.
- e) Une copie de la patente de la société, dans le cas d'une société.
- f) Le numéro d'un compte bancaire haïtien en dollars

3.2. DEPOT DE DOSSIER

Date de publication: 10 août 2023

Date de fermeture de l'offre : 18 août 2023

Lieux de dépôt des dossiers :

- 1- Bureau CESAL d'Anse-A-Pitres
- 2- Bureau CESAL de Thiotte
- 3- Bureau CESAL de Jacmel
- 4- Les dossiers peuvent être déposés en dur ou par courriel aux adresses qui suivantes :

carlota.mato@cesal.org;

ernstjunior.cadet@cesal.org;

pouchon.stsauveur@cesal.org

3.3. PROFIL RECHERCHE POUR LE (LES) FOURNISSEUR (S)







- Un Diplôme universitaire (Bac + 4) en économie, gestion, ou tout autre diplôme équivalent dans un domaine pertinent ;
- Au minimum 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de coaching d'entrepreneurs
- Excellente capacité de communication
- Être disposé (e) à se déplacer sur Thiotte, Anse-à-Pitres et des zones avoisinantes
- Capacité de travailler en équipe et d'appuyer des jeunes
- Une expérience de travail dans le domaine de l'entreprenariat
- Excellentes compétences interpersonnelles avec une volonté de travailler dans un environnement incluant de nombreuses parties prenantes;
- Une capacité exceptionnelle d'opérer sous pression et de respecter des délais serrés avec précision et professionnalisme.

4. RESULTATS ATTENDUS

- Des rapports mensuels des activités réalisées à valider par la coordination du projet
- Un rapport final de toutes les interventions (4 rapports d'avancement et un rapport final)
- Des documents de plans d'affaires corrigés (15 plans d'affaires)
- Outils de suivi créés en appui spécifiques à chaque projet (15 lots)

5. SUIVI DES ACTIVITES

- Un chronogramme d'activité sera mis en place conjointement avec la coordination du projet
- Des rencontres de suivi hebdomadaires
- Soumission des rapports et des planifications mensuels
- Fiche de suivi validée par les bénéficiaires

6. DUREE DE LA PRESTATION

La durée de réalisation de la prestation pour l'ensembles des bénéficiaires est de cinq
(5) mois.







7. SUPERVISION

- La supervision technique sera assurée par l'équipe technique de CESAL, en support l'équipe CESAL de AAP.
- Le suivi des activités pour mesurer l'avancement des travaux sera assuré par le coordonnateur de projet CESAL en support avec l'équipe technique de CESAL.